

Laurent GRANDIN, élu nouveau Président d'Interfel

Mardi 27 novembre, au lendemain de l'inauguration de la Maison des fruits et légumes, Interfel, l'Interprofession des fruits et légumes frais, a réuni en ce même lieu son Assemblée Générale et son Conseil d'Administration pour élire son nouveau bureau. C'est Laurent Grandin, candidat à la Présidence de l'Interprofession, qui a été élu pour 3 ans. Il succède à Bruno Dupont, qui, conformément aux statuts, a assuré deux mandats à la tête d'Interfel.

Laurent Grandin a été élu à l'unanimité pour assurer **pendant 3 ans la présidence d'Interfel**. Conformément aux statuts, Laurent Grandin a donc quitté ses fonctions de représentant de l'UNCGFL (Union Nationale du Commerce de Gros en Fruits et Légumes) au sein du Conseil d'Administration ; pour rappel, le Président de l'Interprofession, une fois élu, ne peut plus représenter l'une des familles membres.

Les membres du bureau ont été élus :

- **Président** : Laurent GRANDIN
- **Vice-Président** : Jean-Michel DELANNOY - Fédération Française de la Coopération Fruitière, Légumière et Horticole (FELCOOP) *
- **Secrétaire Général** : Daniel SAUVAITRE, reconduit dans ses fonctions – Association de Gouvernance Economique de Fruits et Légumes (GEFEL)
- **Secrétaire Général Adjoint** : Alain KRITCHMAR - Chambre Syndicale des Importateurs Français de fruits et légumes frais (CSIF)
- **Trésorier** : Daniel CORBEL, reconduit dans ses fonctions – Association professionnelle représentative des entreprises d'Expédition-Exportation de Fruits et Légumes (ANEFFEL)
- **Trésorier Adjoint** : Jean-Louis OGIER – Coordination Rurale (CR)

Le bureau est passé de 4 à 6 membres : le conseil d'administration a souhaité créer les postes de Secrétaire Général Adjoint et Trésorier Adjoint. **Ce nouveau bureau prendra ses fonctions aujourd'hui même.**

Interfel a également procédé à l'élection des présidents délégués de ses commissions. Ont été élus présidents délégués :

- **Commission Communication** : Jacques ROUCHAUSSE – Légumes de France (LDF)
- **Commission Economie** : Daniel SAUVAITRE (GEFEL)
- **Commission Internationale** : Daniel CORBEL (ANEFFEL)
- **Commission Stratégique de l'Innovation, de la Recherche, de l'Expérimentation et de la Formation (SIREF)** : Bernard ESTIVIN (UNCGFL)

Laurent Grandin s'est exprimé à la suite de son élection : *« Je souhaite poursuivre le travail qui a été engagé ces dernières années et soutenir les actions collectives pour répondre à la fois aux demandes des consommateurs et aux attentes sociétales afin de relancer la consommation. Nous nous attacherons à mettre en œuvre le plan stratégique de filière en fonction de l'accompagnement dont nous pourrions bénéficier de la part des pouvoirs publics ; enfin, nous devons conforter la place de nos entreprises à l'international. »*

Laurent Grandin, présentera sa feuille de route pour l'interprofession lors d'une conférence de presse en janvier prochain.

Un mot sur le Président d'Interfel

Laurent Grandin a été élu Président d'Interfel le 27 novembre 2018, après avoir occupé la fonction de vice-président de l'Interprofession depuis 2012. Administrateur pendant 10 ans au sein de la fédération des entreprises coopératives de fruits et légumes frais (FELCOOP), puis membre de l'UNCGFL depuis 2000, Laurent Grandin dispose d'une véritable connaissance des métiers de la filière. Actuellement, il dirige l'établissement Terre Azur Ile de France Restauration du groupe Pomona.

*Le président étant issu du collège aval, le vice-président est nécessairement issu du collège amont.

Contact presse

Victoire GENEST – 01 49 49 15 20 – 06 15 52 15 08 v.genest@interfel.com

A propos d'Interfel :

Créée en 1976, Interfel rassemble l'ensemble des métiers de la filière fruits et légumes frais. Toutes les fonctions sont représentées : production, coopération, expédition, importation, exportation, commerce de gros, distribution (grandes surfaces, commerces spécialisés et restauration collective). Organisme de droit et d'initiative privés, Interfel est reconnue association interprofessionnelle nationale agricole par le droit rural français, ainsi que par l'Union européenne depuis le 21 novembre 1996 dans le cadre de l'Organisation commune de marché (OCM) unique.

www.interfel.com / www.lesfruitsetlegumesfrais.com